



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la formation professionnelle SFP
Amt für Berufsbildung BBA

École professionnelle santé – social
Berufsfachschule Soziales – Gesundheit

Rte de Grangeneuve 4, 1725 Posieux

T +41 26 305 56 27, F +41 26 305 56 04
www.essg.ch

Assistante socio-éducative / assistant socio-éducatif avec certificat fédéral de capacité

ASE CFC Formation selon article 32 OFPr

Informations sur la formation

Début de la formation	Début de chaque année scolaire ou en fonction des modules choisis
Durée de la formation	En fonction des modules choisis
Expérience requise	5 ans d'expérience professionnelle au moment de la procédure de qualification dont 4 ans à 50% dans le domaine socio-éducatif
Employeur	Pas obligatoire (conseillé)
Organisation des cours professionnels	Les cours sont suivis avec la formation raccourcie.
Coût des cours professionnels	En fonction des modules choisis
Inscription	Renseignements sur le site Internet du Service de la formation professionnelle : La procédure de qualification standard, en tant que candidat-e selon l'article 32 OFPr Information complémentaire

ESSG, le 08.02.2018 / FPL, NOB